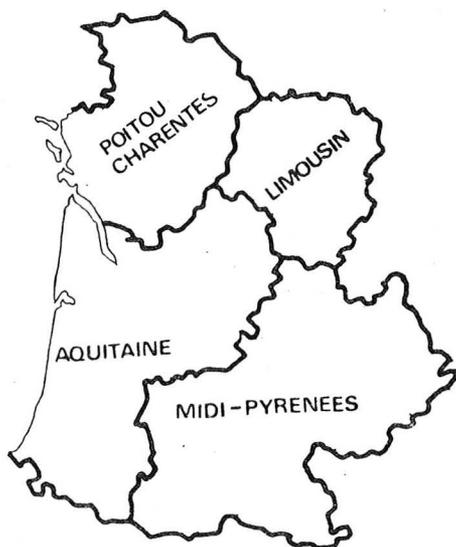


# AQVITANIA

TOME 7  
1990

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE  
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

---

## SOMMAIRE

---

Christophe Sireix, Le site protohistorique des Grands-Vignes II à Sainte-Florence (Gironde)	5
Olivier Büchsenschütz et Guy Mercadier, Recherche sur l'Oppidum de Murcens-Cras (Lot), premiers résultats	25
Catherine Petit , La prospection archéologique dans la vallée de l'Arrats (Gers et Tarn-et-Garonne), approche d'un espace rural de l'Aquitaine méridionale	53
Alain Reginato, avec la collaboration de Catherine Balmelle, La mosaïque romaine de Lunac à Aiguillon et son contexte archéologique	81
Catherine Clyti-Bayle, Peintures murales romaines inédites de Gironde	95
Marie-Christine Hardy, avec la collaboration de Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais et de Marie-Noëlle Nacfer, Le Couvent des Cordeliers de Périgueux : archéologie et architecture	119
Marie-Françoise Diot et Yan Laborie, Palynologie et histoire urbaine, essai sur la dynamique du paysage du Ier au XVe siècle autour du site de Bergerac (Dordogne)	143

### NOTES ET DOCUMENTS

Richard Boudet et Jean-Paul Noldin, Une monnaie de l'âge du Fer de l'île de Bretagne, découverte à Doulezon (Gironde)	177
Myriam Fincker, Le théâtre rural de Sanxay : vers une redécouverte	183
Frédéric Berthault, La mention <i>ACET</i> sur une amphore Pascual 1	195

Alain Reginato \*  
avec la collaboration de Catherine Balmelle \*\*

## La mosaïque romaine de Lunac à Aiguillon et son contexte archéologique

### Résumé

Les tranchées d'assainissement qui ont affecté la rue Marc de Ranse en décembre 1986 à Aiguillon, ont permis de situer l'emplacement de murs gallo-romains, délimitant deux salles. L'une des deux présentait un pavement antique en *opus tessellatum* bichrome à décor géométrique.

L'étude des stratigraphies à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment a donné une datation fine de la construction. Celle-ci débute au début du I<sup>er</sup> siècle, tandis qu'une réfection intérieure a lieu dans la fin du I<sup>er</sup> siècle avec création de nouveaux sols au-dessus des premiers, dont la mosaïque fait partie.

Quelques dizaines d'années plus tard, très certainement dans le courant de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle, le bâtiment est définitivement abandonné après avoir subi un incendie.

Ces découvertes récentes sont venues compléter le plan antique d'Aiguillon, dont nous possédons une ébauche depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, mais surtout depuis 1980, où des murs avaient été positionnés à l'occasion de la première tranche des travaux d'assainissement.

### Abstract

The sanitation excavations that were undertaken at Marc de Ranse Street in December 1986 in Aiguillon, have allowed us to situate Gallo-Roman walls, to settle the boundaries of two rooms. One of the rooms presented an antique pavement in *opus tessellatum* bichrome with geometric decorations.

The study of stratigraphies inside and outside the building gave a fine datation of the construction. It was started at the beginning of the first century, while an inside repair was done at the end of the same century with the building of new floors on top of the first ones, the Mosaic was part of it.

Fifteen years later, probably in the course of the second part of the second century, the building definitely was abandoned after a fire.

These recent discoveries came to complete an antique sketch map of Aiguillon that we have since the beginning of the twenty century, but mainly since 1980, when walls were situated during the first phase of the sanitation excavations.

---

\* Correspondant de la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.

\*\* Directeur de recherche au CNRS, pour l'étude de la mosaïque.

Au confluent du Lot et de la Garonne, Aiguillon occupe une situation géographique privilégiée qui a engendré une occupation du sol depuis la protohistoire. Ce site est en effet connu par ses habitats de l'Age du Fer, à Chastel<sup>1</sup>, et Lagravisse<sup>2</sup>. Dans le courant du Ier siècle, la pointe de terre située au confluent connaît une urbanisation gallo-romaine<sup>3</sup>.

En décembre 1986, la municipalité d'Aiguillon débute la deuxième tranche des travaux d'assainissement dans la rue Marc de Ranse, devant le Château Lunac. Celui-ci est construit sur des murs en petit appareil qui lui servent par endroit de substruction. Dans un tel contexte, les tranchées de tout-à-l'égout ont nécessité un suivi minutieux de notre part, et permis la découverte de deux salles ; l'une avait un sol en *opus tessellatum*, que nous étudions ici.

## Les structures découvertes

C'est en fait la partie nord d'un bâtiment romain qui a été repérée (fig. 1). Au delà du mur limitant les deux salles, la stratigraphie observée dans la tranchée de canalisation ne montre aucune structure, permettant d'affirmer que nous sommes à cet endroit à l'extérieur de l'habitation antique.

Ces murs romains ont une structure habituelle avec noyau en *opus caementitium* et parement de petit appareil type *opus vittatum*. Ils présentent un décrochement de 6 cm à mi-hauteur de la partie conservée (fig. 2) :

- partie inférieure,      • hauteur 46 cm  
                                      • épaisseur 74 cm.
- partie supérieure,    • hauteur 74 cm  
                                      • épaisseur 58 cm.

Il existe des différences de taille du petit appareil, en fonction de la position dans les murs. Au-dessus du décrochement, les moellons font 10 cm de hauteur et 14 cm de longueur. Au-dessous du décrochement, la hauteur des moellons est de 12 cm pour une hauteur de 17 cm. Ces murs délimitent deux salles de 3,50 de largeur, dont l'une est pavée d'une mosaïque.

Dans la salle n° 1, la rapidité des travaux n'a pas permis de stratigraphie précise, mais a montré les grandes lignes de son évolution. On peut observer à la base un sol en mortier de tuileau puis directement au-dessus une couche de 10 cm d'épaisseur, composée de fragments de mortier et d'enduit mural. Ce deuxième niveau correspond ainsi à une zone

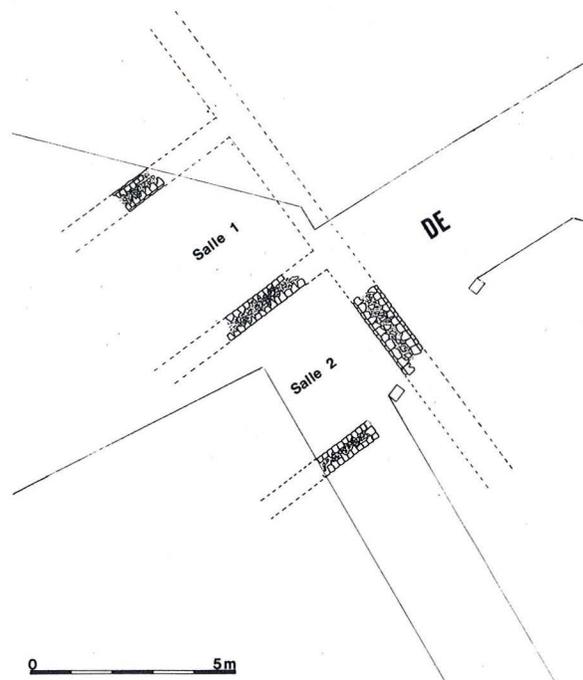


Fig. 1. — Les découvertes de 1986

d'effondrement des peintures murales de cette salle. Puis directement au-dessus, un nouveau sol en mortier de tuileau est visible. La dernière partie de la stratigraphie est composée par une couche d'incendie et d'effondrement de toiture. Dès lors, il semble évident que deux périodes de construction ont marqué cette salle, suivies par l'incendie et l'abandon définitif de cette partie du bâtiment.

La salle n° 2 présente donc une mosaïque bichrome, ainsi que des peintures murales. Une fouille de sauvetage est entreprise, permettant le dégagement d'un pavement couvrant à symétrie longitudinale. La partie Nord de ce pavement a été tronquée par la pelle mécanique, visualisant ainsi la zone sous-jacente à la mosaïque.

Cette salle connaît la même destinée que la précédente, mais avec une évolution en quatre phases distinctes (fig. 2) :

- Phase 1 : il s'agit du premier temps de construction du bâtiment, et comme dans la salle n° 1, on peut observer un sol en mortier de tuileau. Au-dessus de ce dernier, il existe une couche d'argile fouillée après dépose de la mosaïque<sup>4</sup>,

1. A. Dautant, *L'artisanat du bronze et du fer à l'Age du Fer en Lot-et-Garonne*. R.A.E., 1985 (6e supplément), p. 256.

2. A. Réginato, « Fouille de sauvetage sur une officine de potiers du Ier siècle avant J.-C. », dans *Archéologie en Aquitaine*, n° 4, 1985, p. 75.

3. A. Dautant, Aiguillon à l'époque gallo-romaine, à paraître.

4. Dépose assurée par les ateliers de restauration de la ville de Toulouse.

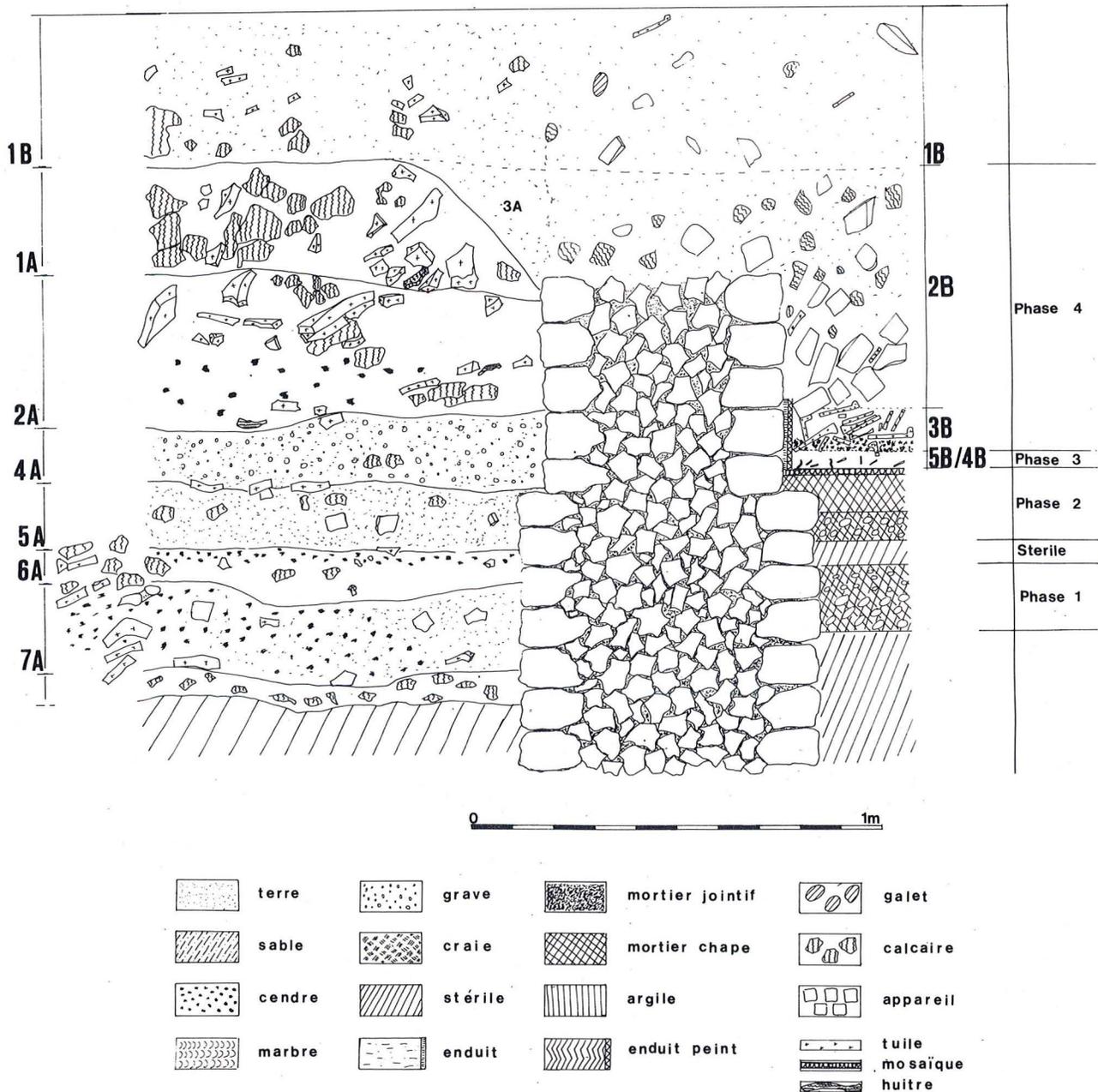


Fig. 2. — Stratigraphie relevée contre le mur limitant le bâtiment

et qui ne contenait que quelques tessons indatables. Ce niveau peut donc être considéré comme stérile, et correspond à une période d'abandon du bâtiment romain.

— Phase 2 : au-dessus du niveau stérile évoqué précédemment, on assiste à la construction de notre *tessellatum* bichrome.

— Phase 3 (niveaux 4B/5B) : cette phase se traduit par la création d'un sol en terre battue au-dessus de la mosaïque,

ainsi que par la construction d'un socle de cheminée qui est venu interrompre le pavement. Celui-ci est constitué (fig. 3) par deux *tegulae* posées à l'envers avec, aux extrémités, deux blocs de tuf décorés de cannelures au sommet. Cette troisième phase un peu surprenante, correspond à une période où on a préféré un sol de terre battue à notre pavement, et où on n'a pas hésité à casser celui-ci, pour construire un support de cheminée.

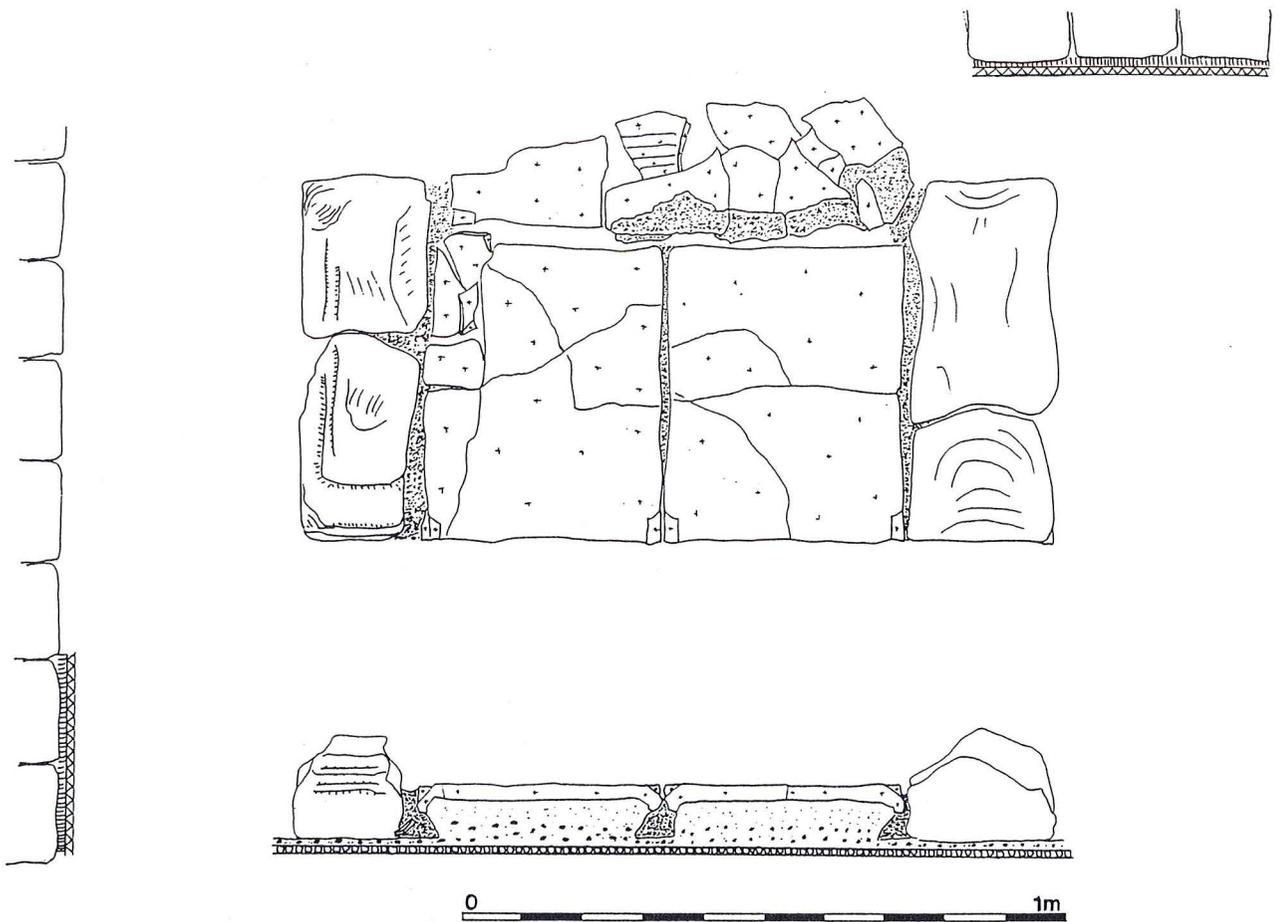


Fig. 3. — Cheminée

— Phase 4 : elle correspond à l'incendie du bâtiment avec effondrement de la toiture (couche 3B) puis des murs (couche 2B).

Dès lors, on reconnaît deux grandes périodes de construction et d'occupation du bâtiment, suivies par un incendie général et abandon définitif des structures. Se pose alors le problème de la datation de ces différents temps, basé sur la typologie de la mosaïque et sur l'étude du matériel archéologique découvert dans la salle 2 et à l'extérieur du bâtiment.

### Essai de datation par le mobilier du contexte archéologique de la mosaïque

La céramique commune recueillie dans la salle 2 au-dessus de la mosaïque est très pauvre. Seule la céramique sigillée apporte des enseignements (fig. 4).

— Couche 4B/5B : elle présente une forme drag 46 (n° 1) que l'on rencontre de la fin du I<sup>er</sup> siècle jusqu'à la 2<sup>e</sup> moitié du II<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>, et un drag 44 (n° 2) daté de 110 à 170<sup>6</sup>.

— Couche 2B/3B : elle contient une forme 16 (n° 3) des formes rares de Montans, connue pendant tout le II<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>.

Les sigillées dans les niveaux sus-jacents à la mosaïque fixent donc son abandon dans le courant du II<sup>e</sup> siècle.

5. A. Verhnet, *Notes sur la terre sigillée de la Graufesenque*, Millau, 1975. F. Oswald, T.D. Pryce, *An introduction to the study of terra sigillata*, rééd. *Revue Sites*, 1984, pl. LV-LVI.

6. Oswald, Pryce, *op. cit.*, pl. LXI. Verhnet, 1975, *op. cit.*, (forme Hermet 19).

7. T. Martin, Montans, *DAF* 6, p. 64, fig. 6, n° 16.

Un sondage de 1 m<sup>2</sup> pratiqué à l'extérieur du bâtiment et contre le mur Nord, a révélé des niveaux extrêmement riches (fig. 2). Nous avons dit plus haut qu'aucune structure n'a pu être observée au delà de ce mur dans la tranchée de canalisation qui suivait l'ensemble de la rue Marc de Ranse. Les niveaux à l'extérieur du mur sont donc interprétés comme niveaux dépotoirs. D'après ce principe, ces couches auraient connu une évolution chronologique peut-être en rapport avec l'évolution même du bâtiment.

La couche 7A présente à sa base une coulée de mortier de 30 cm de largeur tout au long du mur ; elle provient de façon bien évidente du travail des maçons qui ont bâti cette structure. Ce niveau nous permettra donc de fixer la date de construction du bâtiment, et le début de son utilisation.

La couche 6A ne présente aucune particularité, sinon d'être aussi un niveau dépotoir.

La couche 5A est un niveau stérile pouvant être comparé à la zone séparant le sol en mortier de tuileau du *tessellatum*, et qui correspond à une phase d'abandon du bâtiment ; ceci est confirmé par la couche 4A.

La couche 4A contient à sa base de nombreux fragments de *tegulae* et de mortier. Il semble ainsi que son début soit marqué par une période de construction. Mais le point important de cette couche réside dans la présence de quelques tesselles noires et blanches, prouvant qu'elle a connu l'existence d'une mosaïque. Celle-ci étant de l'autre côté du mur, il est donc facile de penser que la couche 4A correspond à sa base à la construction de la mosaïque.

La couche 2A contient des *tegulae* et *imbrices* en grand nombre, et signe une phase d'effondrement de toiture, probablement en rapport avec 3B puisqu'elle présente des cendres à sa base.

Ces différentes couches dépotoir semblent donc suivre de façon scrupuleuse l'évolution intérieure du bâtiment. Elles constituent ainsi un élément de datation supplémentaire fourni en particulier par les céramiques sigillées et les nombreux fragments de lampe à huile retrouvés.

### Couche 7A

La céramique commune n'offre pas d'élément de datation, sinon une coupe S 117<sup>8</sup> rencontrée de la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.C. jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> siècle après J.C.

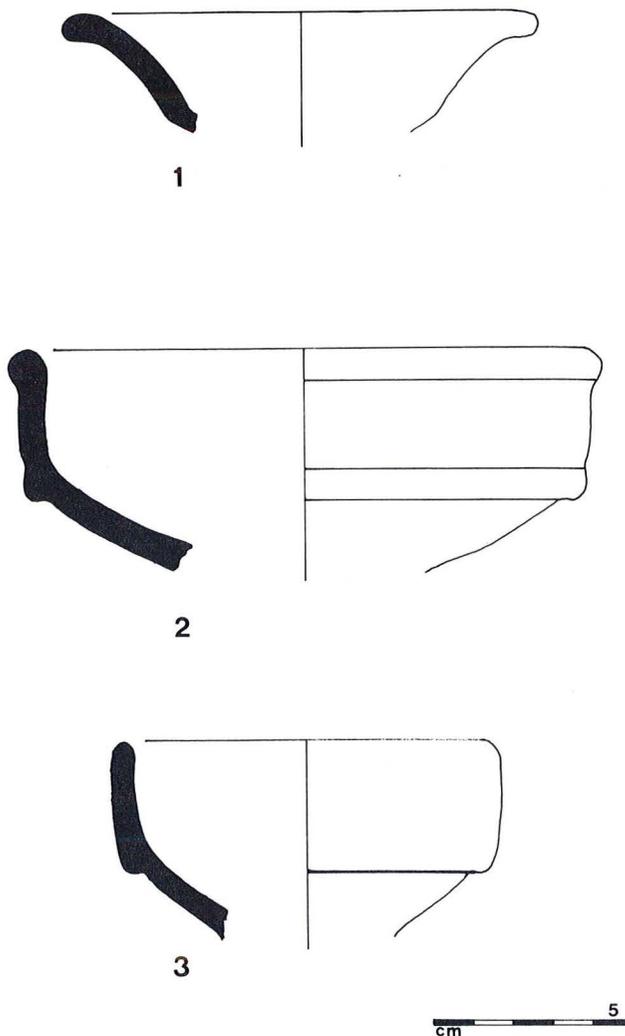


Fig. 4. — Sigillées de la salle n° 2

### Les fragments de lampes à huile (fig. 5)

N° 1 : il s'agit d'un fragment de lampe à bec triangulaire orné de volutes, permettant un classement dans le type IV de Loeschke<sup>9</sup>. La pâte est fine, de couleur beige clair, et l'engobe extérieur marron foncé. Le trou d'évent est creusé au départ du bec contre le cercle extérieur du rebord. De facture très soignée, cette lampe présente un pied en anneau et un rebord constitué de bandeaux et filets séparés par des sillons. Le bandeau extérieur fin<sup>10</sup>, la largeur du bec inférieure à l'écartement des volutes, et le profil du rebord très incliné sont des signes d'ancienneté<sup>11</sup>, et la placent dans le type IV A datable d'Auguste à Claude. Le pied en anneau

8. M.-H. et J. Santrot, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979.

9. S. Loeschke *Lampen aus Vindonissa*, Zurich, 1919.

10. J. Deneauve, *Lampes de Carthage*, Paris, CNRS, 1969, p. 79.

11. J. Deneauve, *op. cit.*, p. 108.

n'existant que sur les exemplaires anciens, cette lampe date donc très certainement du début du Ier siècle.

N° 2 : fragment de réservoir à pied en anneau.

N° 3 : fragment de disque à pâte blanche et engobe marron rouge. Le tesson s'insérait dans un décor montrant un pan de robe et une main tenant une branche. Il s'agit certainement d'une Victoire debout de face avec une palme dans la main gauche. Ce fragment peut être assimilé à l'exemplaire n° 299 de J. Deneauve<sup>12</sup>. Si tel est le cas, il s'agit d'un type Loeschke IV A datable de la première moitié du Ier siècle.

N° 4 : Fragment de bec triangulaire encadré de volutes, type Loeschke IV. La pâte est blanche légèrement grisâtre, l'engobe marron foncé. Le marli est constitué de deux bandeaux et un filet séparés par des sillons. Le bandeau extérieur est plus large que sur la lampe n° 1, le fond du réservoir ne présente pas d'anneau. Cependant, la largeur du bec ne dépasse pas là l'écartement des volutes. Il s'agit donc d'un type IV A mais plus récent que le n° 1, du fait de l'absence du pied à anneau. Cette lampe serait plutôt à placer dans le deuxième quart du Ier siècle.

N° 5 : fragment de marli à deux bandeaux et un filet. Le bec est encadré de volutes. Le décor du médaillon présente les deux pattes arrières d'un animal.

N° 8 : fragment de médaillon avec trou de remplissage. La pâte est beige, et l'engobe rouge. Le marli est constitué de deux bandeaux et un filet. Le bandeau externe est fin. Le décor figure un chien bondissant à droite et poursuivant ou attaquant un autre animal.

#### *La céramique sigillée (fig. 6)*

La couche 7A présente deux formes Ritt 5 (n° 1 et 2) qui apparaissent en 5/10 et perdurent jusque vers 35/40<sup>13</sup>. La couche 7A date donc de la première moitié du Ier siècle et la construction de notre bâtiment entre les années 5/10 et 40.

#### **Couche 6A**

Il faut noter la présence dans cette couche d'un mortier S 182 daté à Bordeaux du milieu du premier siècle<sup>14</sup>.

#### *Les fragments de lampes à huile (fig. 5)*

N° 6 : fragment de médaillon décoré avec orifice de remplissage, figurant l'arrière train d'un animal (très certainement un chien) à gauche. La pâte est blanche, l'engobe marron clair.

N° 7 : grande volute entourant un bec dont on ignore la forme. Le marli présente deux bandeaux périphériques et un filet. La pâte est blanche et l'engobe marron.

N° 9 : fragment de disque décoré. La pâte est beige et l'engobe orange.

N° 10 : bec arrondi orné de volutes caractérisant le type Loeschke V rencontré pendant tout le premier siècle.

#### *Céramique sigillée (fig. 6)*

La couche 6A contient des formes Drag 2/21 (n° 4) connues pendant la première moitié du Ier siècle<sup>15</sup>, et des formes Drag 15/17 (n° 5-6) que l'on retrouve de 30 à 110/120<sup>16</sup>. Il existe aussi une marque FRONTU (n° 3) potier tibérien de Montans<sup>17</sup>. La couche 6A est donc datable de la première moitié du Ier siècle, et de façon plus précise du 2e quart du Ier siècle.

#### **Couche 4A**

C'est donc le niveau archéologique qui correspond sûrement à la construction de la mosaïque. Cette couche est malheureusement pauvre. Elle contient une forme de céramique commune S 159 datée à Bordeaux de 70 à 90 et un Drag 22 (n° 9) connu de 40 à 80<sup>18</sup>. La couche 4A peut donc être datée de la 2e moitié du Ier siècle.

#### **Couche 2A**

Ce niveau a livré un Drag 35/36 (fig. 6, n° 8), que l'on date de la période flavienne et du IIe siècle<sup>19</sup>, mais qui est probablement une production tardive de Montans, et une marque de potier sur fond de Drag 24/25 (fig. 6, n° 7). Cette marque OËIC est très certainement à lire OFIC<sup>20</sup>. Le Drag 24/25 est une forme de la première moitié du Ier siècle ; nous pouvons considérer cette marque comme un intrus dans la couche 2A.

12. J. Deneauve, *op. cit.*, n° 299, p. 110 et pl. XXXVI ; Vindonissa n° 63 ; H. Menzel, *Antike Lampen im römisch-germanischen Zentralmuseum zu Mainz*, 1954, n° 351 ; Ponsisch, *Les lampes romaines en terre cuite de Maurétanie Tingitane*, P.S.A.M., XV, Rabat, 1961, n° 35 (b).

13. T. Martin, J.-F. Garnier, «Céramique arétine et sigillée sud-gauloise précoce d'Excissum à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)», *Figlina* 2, 1977, p. 154.

14. Santrot, *op. cit.*

15. Vemhet, 1975, *op. cit.*, 1975, datation 20/50 ; T. Martin (*DAF* 6), p. 62, fig. 4, n° 2, datation 5/40.

16. Vemhet, 1975, *op. cit.*

17. M.H. et J. Santrot, «Céramiques sigillées d'Aulnay de Saintonge», dans *Aquitania* 2, 1984, p. 117, n° 184.

18. Vemhet, 1975, *op. cit.*

19. Vemhet, 1976, service A.

20. Estampille comparable à Saintes : J.L. Thillard, «Céramiques à vernis noir et sigillées des fouilles de 'Ma Maison' à Saintes», dans *Aquitania*, supplément n° 3, 1988, n° 187, p. 143 et 146, fig. 27. Estampille de ce type, mais d'un libellé différent dans : L. Balsan, «Observations sur quelques estampilles de potiers de la Graufesenque», *Revue archéologique du Centre*, 1970, p. 105, pl. III, OF, OFC.

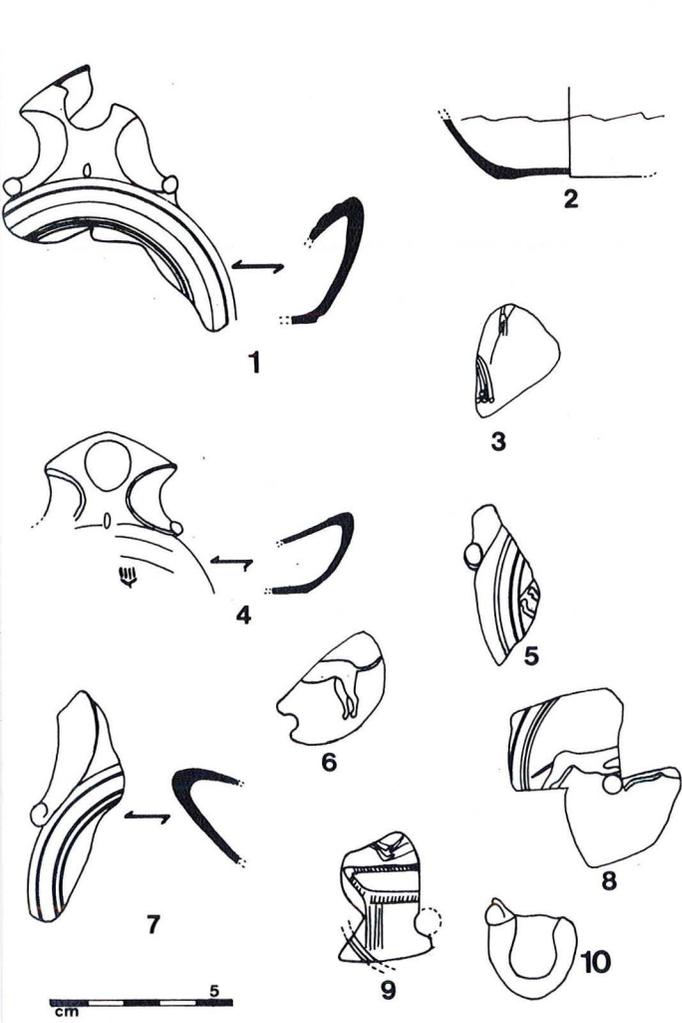


Fig. 5. — Fragments de lampes à huile

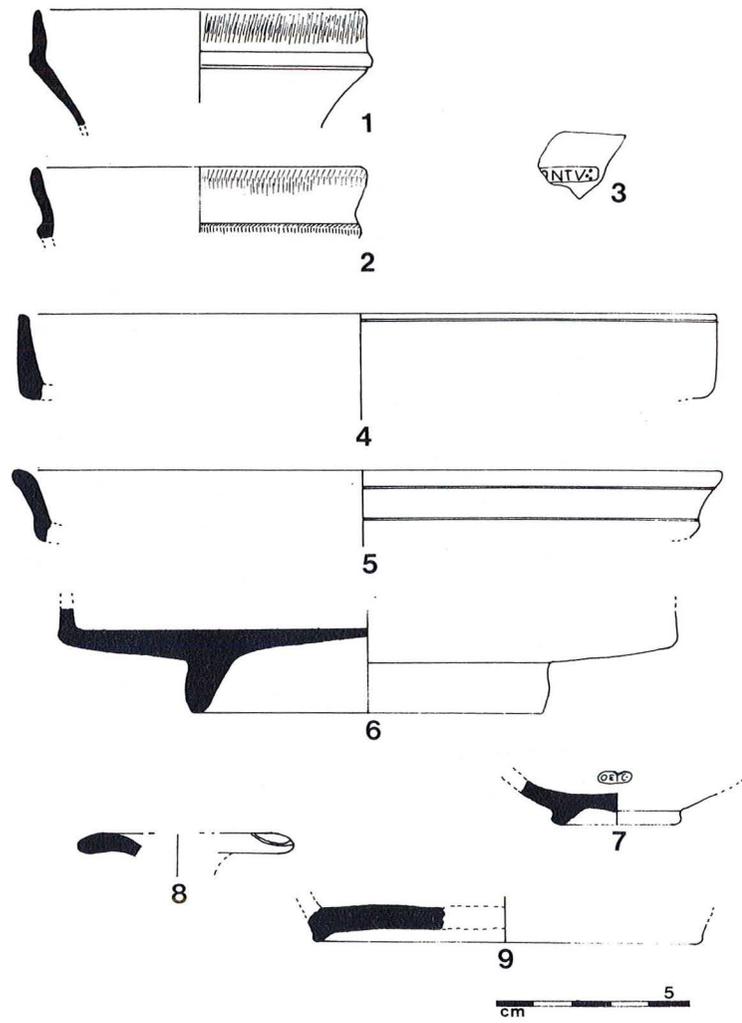


Fig. 6. — Céramique sigillée de la stratigraphie extérieure

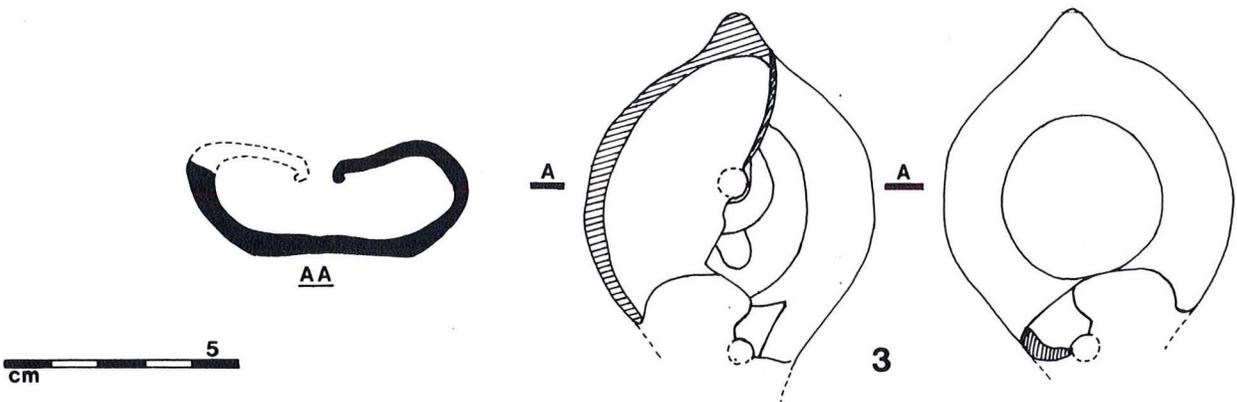


Fig. 7. — Fragment de lampe à huile d'origine Montanaise de la couche 2 A

Par ailleurs, il faut noter la présence d'un gros fragment de lampe à huile à pâte brun-orangée et cuisson mode C (fig. 7). La couverte extérieure rougeâtre, tirant sur le marron, ressemble à la sigillée. Mais surtout le mode de fabrication semble bien particulier. Le relief du décor émoûssé, la présence de petites pustules à la surface, caractérisent un surmoulage au plâtre<sup>21</sup>. Cette lampe est dépourvue de toute finesse. Les parois sont lissées au doigt ; les épaisseurs importantes (jusqu'à 7 mm) rendent la lampe lourde. Le raccord couvercle/réservoir a été lissé à la spatule de façon très maladroite. Tous ces détails caractérisent la production de Montans récemment décrite<sup>22</sup>. L'absence de volutes laisse penser que le bec incomplet sur notre exemple était rond. Celui-ci est plat, engagé dans le bord de la lampe, et son départ marqué par une incision horizontale. Il s'agit donc d'un type VII A<sup>23</sup>. Le bec présente une forme H<sup>24</sup>.

Le décor émoûssé, figure la partie droite d'un croissant de lune orné à sa base d'un anneau ou d'un autre croissant. Un exemplaire identique est décrit sous le n° 219<sup>25</sup>.

Chronologiquement cette lampe est connue depuis la 2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> siècle et jusqu'au 3<sup>e</sup> quart du II<sup>e</sup> siècle.

La datation de la couche 2A, qui est contemporaine de la période d'abandon et de destruction du bâtiment romain, peut être fixée au II<sup>e</sup> siècle, et de façon plus précise au milieu ou à la fin de celui-ci.

Les couches dépotoirs qui reflètent l'évolution des structures découvertes, fixent une première période de construction au début du I<sup>er</sup> siècle, une 2<sup>e</sup> période liée à la construction de la mosaïque à la fin du I<sup>er</sup> siècle, et un abandon après incendie dans le courant du II<sup>e</sup> siècle.

### La mosaïque de Lunac et l'urbanisme antique à Aiguillon

La découverte de la mosaïque de Lunac est à replacer dans le contexte archéologique antique de la ville d'Aiguillon. Déjà au siècle dernier, des mosaïques ont été découvertes<sup>26</sup>. Plus récemment un *tessellatum* noir et blanc aurait été repéré lors de travaux sur la terrasse du château Lunac.

21. H. Vertet, «Les techniques de fabrication des lampes en terre cuite du Centre de la Gaule», dans *Revue Sites*, Avignon, 1983, p. 78 et 79.

22. G. Bergès, *Les lampes de Montans*, DAF, Paris, 1989.

23. J. Deneauve, *op. cit.*

24. G. Bergès, *op. cit.*, p. 46.

25. G. Bergès, *op. cit.*, p. 70 et fig. 41.

26. Abbé R.L. Alis, *Histoire de la ville d'Aiguillon et de ses environs*, Agen, 1895, p. 30.

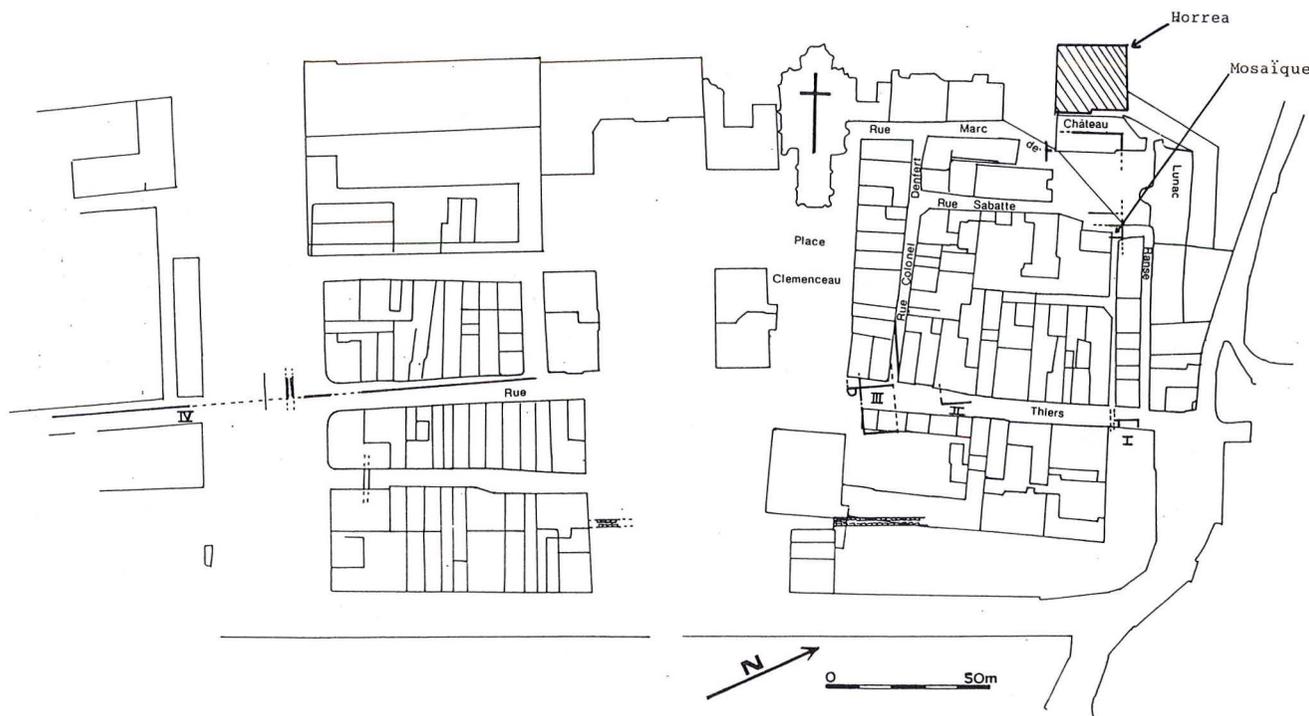


Fig. 8. — Le cadastre antique d'Aiguillon.

Mais c'est en 1980, lors de la première tranche des travaux d'assainissement dans la rue Thiers, que des murs romains ont été positionnés et datés de façon précise<sup>27</sup>. Ces murs révèlent une orientation cadastrale antique Ouest/Est. Plusieurs bâtiments ont été relevés (fig. 8) :

*Bâtiment I* : Murs en petit appareil datant de la deuxième moitié du Ier siècle,

*Bâtiment II* : Murs en petit appareil datés de la fin du Ier siècle,

*Bâtiment III* : Construction en petit appareil de la fin du Ier siècle,

*Bâtiment IV* : Murs en petit appareil datant du Ier siècle.

Dans un tel contexte, il n'est donc pas étonnant d'avoir mis au jour des murs antiques, lors de la deuxième tranche des travaux d'assainissement dans la rue Marc de Ranse. Ces murs suivent l'orientation générale des différents bâtiments positionnés en 1980, et caractérisent peut-être un *vicus* antique sous la ville actuelle. La présence des caves romaines de Lunac, interprétées comme *horrea* ou cryptoportique, vestige remarquable à construction en *opus mixtum*, semble confirmer cela (fig. 8). Il n'est donc pas surprenant de trouver à proximité, une mosaïque traduisant le luxe de la construction romaine à Aiguillon. Récemment, en 1988, ce caractère somptueux a été attesté par la découverte d'un gisement de peintures murales du 3ème style<sup>28</sup>. L'avenir, et surtout la fouille de sauvetage actuelle devant le château ne manqueront pas de confirmer cela.

27. A. Dautant, *op. cit.*

28. J. Taquet et A. Barbet, à paraître.



Fig. 9. — Mosaïque *in situ*, en cours de fouille (Cl. Studio Christian).

## La mosaïque

La surface mosaïquée mise au jour, délimitée sur trois côtés (nord, est, ouest) par des murs, présente dans ses dimensions maximales 3,50 m d'est en ouest et 2,50 m du nord au sud<sup>29</sup>. On ne connaît pas la limite méridionale du tapis, la pièce étant recouverte en cet endroit par une construction moderne (fig. 9). Le pavement visible n'est conservé que sur à peu près la moitié de sa superficie, mais la composition d'ensemble, géométrique, se laisse aisément restituer (fig. 11).

Déposée aussitôt après la découverte par J.-L. Laffont (Atelier de Restauration des Musées de la ville de Toulouse), la mosaïque est exposée au Musée du Lot à Aiguillon.

Le pavement, en *opus tessellatum* noir et blanc, est constitué par un assemblage de tesselles qui ont en moyenne 0,8 à 1,2 cm de côté ; les interstices varient de 0,1 à 0,3 cm. On compte 71 à 75 tesselles par dm<sup>2</sup>. Les tesselles blanches n'offrent pas une teinte homogène ; certaines sont blanc cassé, d'autres blanc grisâtre. Du côté nord, dans la partie médiane, on relève une altération des couleurs due sans doute à l'action du feu.

29. La découverte de cette mosaïque a été signalée dans *Archéologie en Aquitaine*, 5, 1986, p. 66-69 et fig. 30, ainsi que dans *Gallia*, 1987-1988, 1, p. 134-135, fig. 53. Le pavement figurera dans le *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, IV, *Aquitaine*, fasc. 3 (volume en préparation par les soins de C. Balmelle). Sur les découvertes de mosaïques au XIXe siècle, à Aiguillon, voir G. Lafaye, *Inventaire des mosaïques de la Gaule*, I, *Narbonnaise et Aquitaine*, Paris, 1909, n° 548.

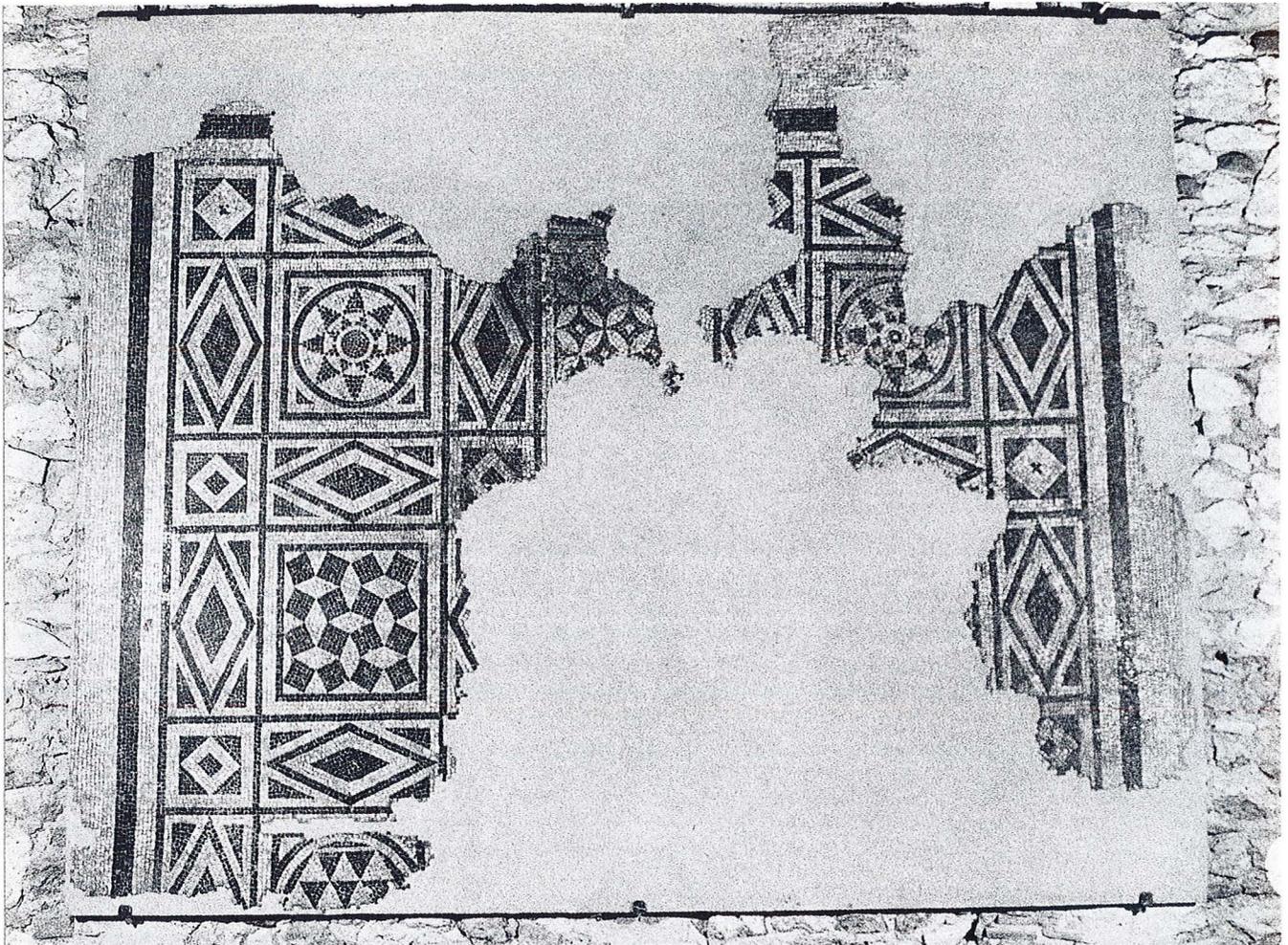


Fig. 10. — Vue d'ensemble de la mosaïque exposée au Musée du Lot à Aiguillon (Cl. M.P. Raynaud).

Le support du pavement, d'une épaisseur totale de 18 cm, se présente de la façon suivante : la couche inférieure ou *statumen* (6 cm) se compose de gros blocs de pierre mêlés à du mortier ; au-dessus, une seconde couche ou *rudus* (9 cm) est constituée par un mortier blanc avec des petits cailloux ; une troisième couche ou *nucleus* (3 cm), de texture homogène, est faite d'un mortier blanc ; se superpose enfin un lit de chaux, peu épais (0,1 cm) dans lequel sont fixées les tesselles.

L'ensemble du pavement témoigne d'une exécution relativement soignée. On n'observe pas de trace manifeste d'usure et l'on peut se demander si le sol a été en usage pendant une longue période.

Le tapis est lié aux murs, au nord, à l'est et à l'ouest, par une bande de raccord blanche, de largeur variable (14 à 30 cm). Les tesselles offrent une pose parallèle aux murs.

La bordure du tapis se réduit à une bande noire (cinq rangs à l'est et à l'ouest, six rangs au nord), suivie d'une bande blanche de cinq rangs.

La partie conservée du champ est organisée par un quadrillage de bandes définies par des filets doubles noirs<sup>30</sup>. Les bandes, subdivisées en carrés (aux intersections) et en rectangles, ont une largeur d'environ 31 cm ; les cases déterminées par le quadrillage mesurent de 53 à 55 cm de côté. La mosaïque comportait au moins neuf cases réparties en trois rangées de trois cases, la limite méridionale du champ restant inconnue.

Les bandes montrent un remplissage homogène. Les carrés d'intersection, doublés vers l'intérieur d'un filet triple blanc, portent tous un carré noir emboîté, chargé d'un carré blanc sur la pointe inscrit ; au centre se détache une croix noire ou un petit carré emboîté noir. Ces légères variantes dans l'ornementation ne correspondent pas à une séquence régulière. Dans chaque rectangle, s'inscrit un losange, tracé en filet double noir et rempli d'un petit losange noir emboîté, séparé du bord des losanges par trois rangs de tesselles blanches ; des petits triangles noirs garnissent les écoinçons.

Les cases sont bordées d'un filet triple blanc, suivi d'un filet double noir sauf dans la rangée sud ; elles enferment alternativement un motif géométrique couvrant et un cercle inscrit. Le décor se succède de la façon suivante, à partir de l'angle nord-est du champ (fig. 11) :

1) cercle inscrit en filet double noir, portant une étoile à huit pointes caractérisée par deux rangs concentriques, décalés, de huit triangles isocèles dentelés, noirs sur fond blanc ; un point blanc cerné de noir marque le centre de l'étoile. Dans les écoinçons, figure un petit triangle noir, à un côté concave ;

2) composition orthogonale de cercles sécants, en opposition de couleurs, faisant apparaître des quatre-feuilles blancs et des carrés concaves noirs, ces derniers chargés d'un petit carré blanc de quatre-tesselles (*Décor* : 238) ;

3) même type de remplissage que dans la case 1 ; le centre de l'étoile marqué ici par un gros cercle noir, plein ;

4) composition orthogonale de carrés et de losanges adjacents, en opposition de couleurs (*Décor* : 161a), ici les carrés noirs, les losanges blancs ;

5-6) détruits ;

7) remplissage lacunaire. On distingue un cercle en filet double blanc ainsi qu'une composition triaxiale de triangles équilatéraux adjacents, faisant apparaître un damier de triangles équilatéraux (*Décor* : 198e). Ce dernier décor semble prendre place dans un hexagone inscrit dans le cercle. Les deux écoinçons conservés montrent un triangle tracé en filet double noir, à un côté concave ;

8-9) détruits.

Il est vraisemblable de supposer que les motifs de type couvrant et de type centré (cercle inscrit) alternaient régulièrement d'une case à l'autre.

La composition de surface en quadrillage de bandes, largement illustrée dans la mosaïque romaine<sup>31</sup>, présente ici un aspect bien particulier dû à la fois à l'utilisation de la bichromie (noir, blanc), au mode de tracé des figures et au choix de l'ornementation. On relèvera notamment : la simplicité du dessin réalisé en filets noirs ou en opposition de couleurs ; l'absence de bordures intérieures décorées ; la sobriété des motifs de remplissage, exclusivement géométriques ; enfin, le système d'ornementation des bandes au moyen de carrés et de losanges. Par l'ensemble de ces caractéristiques, la mosaïque d'Aiguillon peut être située dans le contexte de la production en *tessellatum* bichrome qui se développe dès le I<sup>er</sup> siècle de l'Empire dans les provinces de la Gaule, en suivant fidèlement le style noir et blanc élaboré en Italie<sup>32</sup>.

30. C. Balmelle, M. Blanchard-Lemée, J. Christophe, J.P. Darmon, A.M. Guimier-Sorbets, H. Lavagne, R. Prudhomme, H. Stern, *Le décor géométrique de la mosaïque romaine. Répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes*, Paris, 1985, pl. 145 (par la suite, sous l'abréviation *Décor*).

31. Voir notamment, G. Salies, "Untersuchungen zu den geometrischen Gliederungs-schemata römischer Mosaiken", dans *BjB*, 174, 1974, p. 3-4 et p. 109-114 n° 5, 128-181 (exemples de ce schéma dénommé "Bandkreuzgeflecht I") ; J. Lancha, *Mosaïques géométriques. Les ateliers de Vienne (Isère)*, Rome, 1977, p. 27 et suiv. (composition dite quadrillage de bandes croisées). Pour un aperçu général sur les nombreuses variantes de cette composition, on consultera également le *Décor*, pl. 142 à 145.

32. On se reportera à la synthèse de J.P. Darmon, "Les mosaïques en Occident I", dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II, Principat Band 12.2, Berlin New York, 1981, p. 290-294. Cf. également en dernier lieu, H. Lavagne, "Les mosaïques de Gilly (Savoie)", dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, 19, 1986, p. 245-258.

Les mosaïques bichromes à quadrillage de bandes chargées de losanges, avec carrés à l'intersection, se rattachent à un répertoire d'origine italique<sup>33</sup>. Ce système de composition de surface apparaît en Gaule, avec le même traitement noir et blanc, sur une série de pavements dont la datation, le plus souvent stylistique, est centrée sur le Ier siècle et les premières décennies du IIe siècle ; les exemples les plus nombreux proviennent de Narbonnaise<sup>34</sup>, mais le schéma est aussi bien attesté en Aquitaine, à Poitiers<sup>35</sup>, au *Châtelet* près de Saint-Agnant en Charente-Maritime<sup>36</sup>, et enfin au Rajol en Aveyron<sup>37</sup>. Comme en Italie, on relève, tant en Narbonnaise qu'en Aquitaine, des variantes dans le tracé du quadrillage dessiné par des filets ou par un jeu d'opposition de couleurs. Les similitudes avec les documents italiens sont parfois si frappantes qu'on a été amené à supposer, ainsi à Gilly-sur-Isère, que le pavement avait été exécuté par une équipe itinérante venue d'Italie du nord<sup>38</sup>.

L'examen détaillé des ornements de remplissage du tapis d'Aiguillon montre que les artisans ont eu recours à un répertoire d'origine ancienne, diffusé en Italie au début de l'Empire : on songera par exemple au système de damier de triangles<sup>39</sup> ou encore à la composition de carrés et de losanges adjacents, en opposition de couleurs<sup>40</sup>. Il importe toutefois de souligner que ces motifs de type couvrant ne figurent pas, semble-t-il, dans la série italique des

quadrillages de bandes ornées de losanges<sup>41</sup>. Le seul élément de remplissage des cases comparable est le motif du cercle inscrit portant un décor centré<sup>42</sup>. En raison de ces variantes par rapport aux œuvres italiennes connues, en raison aussi du mode de réalisation du pavement<sup>43</sup>, il s'avère tout à fait improbable qu'on soit ici en présence d'une mosaïque due à un atelier itinérant venu d'Italie<sup>44</sup>.

Malgré un mode d'exécution peu caractéristique, une datation à l'époque flavienne ou au début des Antonins paraît vraisemblable sur le plan de l'analyse du décor. Il est vrai que le répertoire géométrique rencontré à Aiguillon se maintient en Gaule aux IIe et IIIe siècles, parfois même plus tard ; mais ce répertoire intervient, en règle générale, dans des pavements de style différent, polychromes, adjoignant des remplissages beaucoup plus diversifiés, pas exclusivement géométriques<sup>45</sup>.

On remarquera enfin que les données actuelles sur la production mosaïstique de la grande province d'Aquitaine aux débuts de l'Empire n'infirment nullement notre hypothèse d'une datation haute pour la mosaïque d'Aiguillon. L'existence de pavements en *tessellatum* noir et blanc, attribuables au Ier siècle et aux premières décennies du IIe siècle, est en effet aujourd'hui bien attestée sur une série de sites : en particulier dans les villes, à Poitiers<sup>46</sup>, à Saintes<sup>47</sup>, à Bordeaux<sup>48</sup>, mais aussi en milieu rural, dans la villa du

33. Les liens de ces décors avec la mosaïque italique du début de l'Empire ont été soulignés à différentes reprises : J. Lancha, *op. cit.*, p. 17... 27 ; H. Lavagne, *op. cit.*, p. 247 et suiv. du même auteur, cf. aussi "Mosaïques de Ligurie et Narbonnaise : similitudes, parentés, influences", *Atti del Convegno Studi Lunensi e prospettive sull'Occidente romano, Lerici, novembre 1985*, dans *Quaderni del Centro di Studi Lunensi*, Luni, 1987, p. 386-394. On trouvera dans le récent ouvrage de M. Donderer (*Die Chronologie der römischen Mosaiken in Venetien und Istrien bis zur Zeit der Antonine*, Berlin, 1986, en part. p. 202-203), de très nombreuses références qui apportent des données nouvelles à la fois sur la précocité de ces décors en Italie et sur leur diffusion dans l'ensemble du pays.

34. Voir les articles de H. Lavagne cités ci-dessus notes 30 et 32.

35. M.N. Nicolini, "Les mosaïques romaines de Poitiers et de sa région", dans *111ème Congrès national des Sociétés savantes, Poitiers, 1986, Archéologie*, Paris, 1987, p. 25-32, pl. III 1-2 ; datation suggérée, Ier siècle.

36. P. David, C. Gabet, *Le site gallo-romain du Châtelet La Rochelle*, 1973, p. 50-62, pl. XVII, "dans le style des mosaïques du Ier siècle". La mosaïque est signalée par M.N. Nicolini (article cité *supra*, note 35), p. 34, pl. VII 1 ; l'A. suggère une datation dans la première moitié du IIe siècle.

37. Mosaïque inédite (?) conservée au Musée de Millau. Une datation haute (Ier siècle - début du IIe siècle) paraît vraisemblable.

38. H. Lavagne, *op. cit.* (*supra*, note 32), p. 245-258.

39. Ce décor se rencontre notamment à Pompéi dans la Maison des Noces d'Argent : E. Pernice, *Die hellenistische Kunst in Pompeji, VI Pavimente und figurliche Mosaiken*, Berlin, 1938, pl. 18.2.

40. Cf. notamment M. Donderer, *op. cit.* (*supra*, note 33), p. 133. Série d'exemples montrant que cette composition, rendue en noir et blanc, est bien attestée en Italie dans la seconde moitié du Ier siècle et du début du IIe siècle.

41. Ils apparaissent en revanche, comme remplissage des cases, dans les mosaïques italiennes noires et blanches à quadrillage de bandes dessinées par des tresses, par exemple à Reggio Emilia (M. Degani, "Reggio Emilia. Due pavimenti ed altre scoperte archeologiche", dans *Notizie degli Scavi*, 1964, p. 1-11, fig. 4).

42. On songera plus spécialement à la mosaïque de Libarna conservée au Musée de Turin : cf. H. Lavagne, *op. cit.* (*supra*, note 32), p. 387, fig. 6.

43. On notera en particulier que la bande de raccord du tapis n'est pas réalisée en pose oblique, comme on l'observe généralement sur les pavements de Gaule, de style italique : cf. J.P. Damon, "Les pavements mosaïqués de la zone 10", dans *Recherches archéologiques à Saintes en 1979 et 1980*, Saintes, 1981, p. 151-162, en part. p. 160-162.

44. En revanche, dans le cas des mosaïques de "Ma Maison" à Saintes, une telle hypothèse semble vraisemblable : cf. J.P. Damon, *op. cit.* (*supra* note 43), p. 162.

45. La composition en quadrillage de bandes chargées de losanges, traitée en polydromie, est notamment bien illustrée dans la vallée du Rhône : cf. J. Lancha, *op. cit.* (*supra*, note ?), p. 27 et suiv. Elle se rencontre également en Aquitaine, en particulier à Périgueux : cf. Wilgrin de Taillefer, *Antiquités de Vésone, cité gauloise, remplacée par la villa actuelle de Périgueux*, Périgueux, 1821-1826, p. 392-395, pl. XI et XI bis. On remarquera enfin que les motifs couvrants utilisés à Aiguillon sont bien attestés sur les mosaïques dites à décor multiple (cf. par exemple H. Stern, "Deux mosaïques de Vienne (Isère)", dans *Mon. Piot*, 56, 1969, p. 14-43), en part. p. 23 et suiv., fig. 29, 37).

46. Voir *supra*, note 35.

47. Voir *supra*, note 43.

48. *Bordeaux Saint-Christoly, Sauvetage archéologique et histoire urbaine*, Bordeaux, 1982, p. 61, fig. 56.

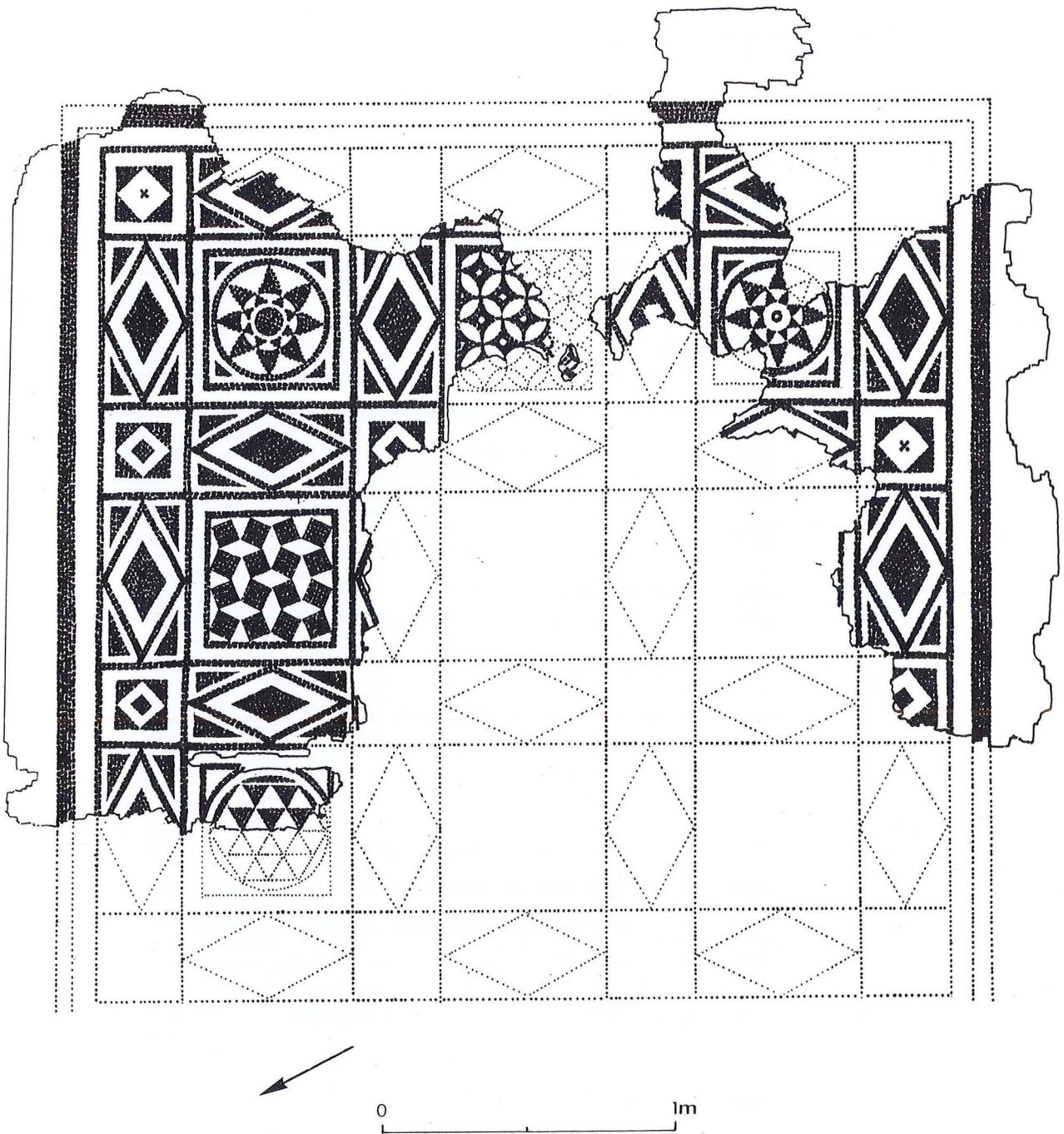


Fig. 11. — Relevé de la mosaïque (dessin M.P. Raynaud).

*Châtelet* <sup>49</sup>. Cette production ancienne, marquée par une forte dépendance de la mosaïque italique, semble beaucoup mieux représentée au nord de la Garonne, la ville de Saint-Bertrand-de-Comminges constituant une exception <sup>50</sup>. Sur

le territoire des Nitiobriges auquel appartient notre site, il est notable de constater que cette production se trouve bien illustrée à Agen <sup>51</sup>.

49. Voir *supra*, note 36.

50. C. Balmelle, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, IV, *Aquitaine*, fasc. 1, Paris, 1980, p. 15-16.

51. J. Coupry, "Informations archéologiques", dans *Gallia*, XXI, 1963, p. 526-527, fig. 35 et XXV, 1967, p. 356-357, fig. 43 ; *Id*, dans *Gallia*, 35, 1977, p. 459, fig. 12.

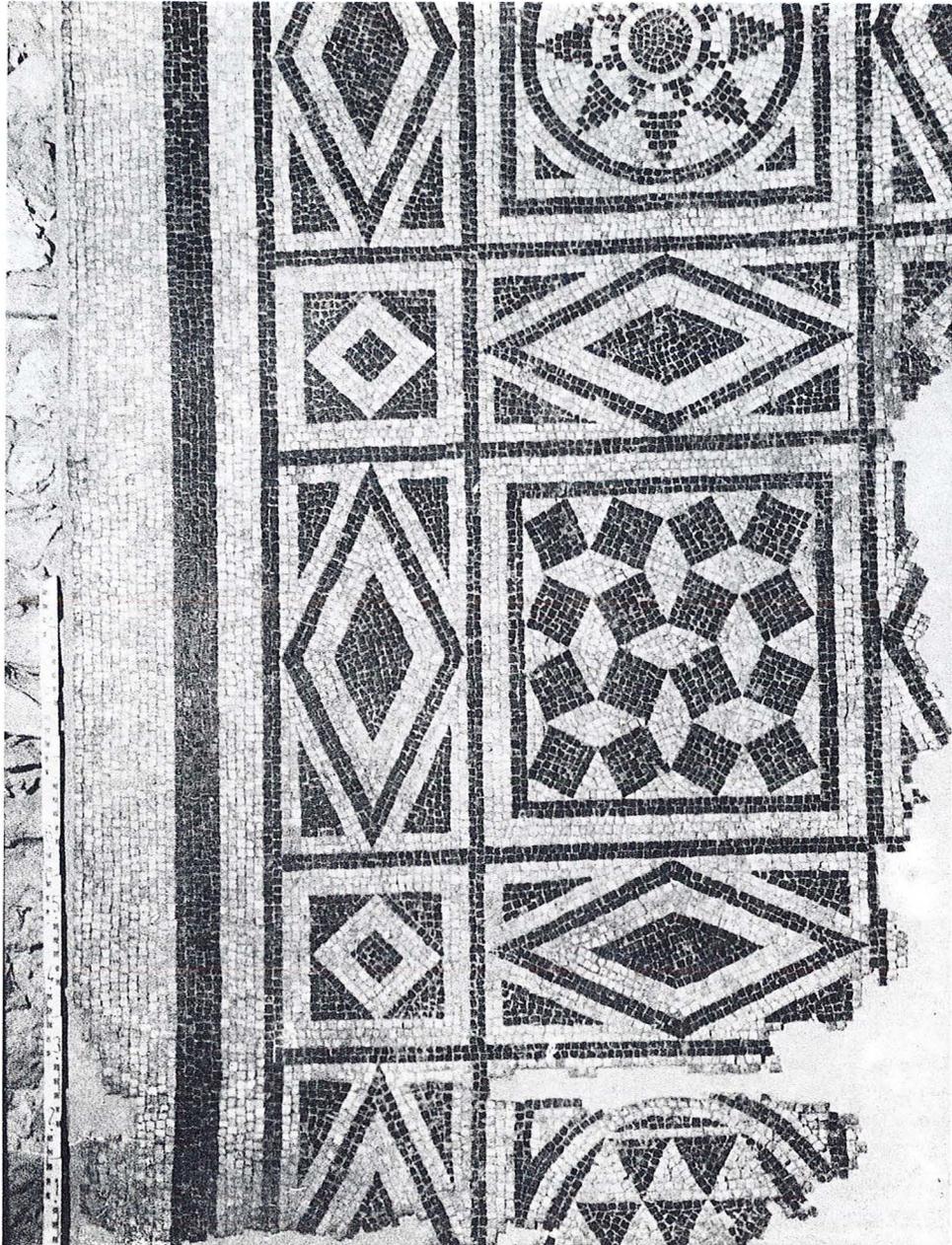


Fig. 12. — Détail (Cl. M.P. Raynaud).